

« L'avenir de la politique agricole et alimentaire européenne : les Régions proposent »

Jeudi 23 octobre 2008

-

Discours de Jacques AUXIETTE

Président du Conseil régional des Pays de la Loire

PLAN :

1. CONTEXTE

Pays de la Loire / la PAC / Les prises de positions de l'ARF, des 4 Régions de l'Ouest, de la CRPM

2. DEVELOPPEMENT

Détail des positions de la Région des Pays de la Loire

3. GOUVERNANCE

La territorialisation

Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche,
Madame la Commissaire Européenne à l'Agriculture,
Messieurs les Présidents des Conseils régionaux de la Bretagne, de l'Aquitaine et
de l'Auvergne,
Monsieur le Président de la Conférence des Régions Périphériques Maritimes,
Monsieur le Député européen,
Mesdames et Messieurs les Présidents et Directeurs
Mesdames, Messieurs,
Chers collègues,

La Région des Pays de la Loire est heureuse de vous accueillir dans cet hémicycle
pour débattre de l'avenir de la PAC, politique agricole commune, qui est aussi,
pour ce qui nous importe, politique alimentaire commune.

1. CONTEXTE

**Les Pays de la Loire, 2eme
région agricole française**

Pourquoi ici ? Les Pays de la Loire sont, vous le savez, la 2^{ème} région agricole et
agro-alimentaire française, 1^{ère} pour les produits de qualité certifiés et 1^{ère}
région en agriculture biologique. Vous comprendrez donc que ce sujet nous tient
à cœur.

Les régions sont le niveau pertinent pour la question agricole et alimentaire

Historiquement, les Régions françaises n'ont pas eu vocation à se prononcer sur la Politique européenne en matière d'agriculture et d'alimentation. Si elles se saisissent aujourd'hui de la question, c'est qu'elles se considèrent comme le niveau pertinent pour développer, au côté des professionnels et de l'Etat, une nouvelle politique plus à même de répondre aux enjeux de développement durable, exigeante en matière de qualité, de sécurité et d'environnement mais aussi soucieuse de compétitivité économique et d'innovation. En effet c'est au niveau régional que les aides économiques peuvent être le mieux définies, de façon à obtenir un effet de levier optimal sur les filières

Les Régions entrent dans le débat public à un moment où la Politique Agricole Commune fait l'objet d'intenses débats, suite à la réforme de 2003 et dans la perspective de sa refonte en 2013.

L'origine de la PAC remonte aux débuts de l'intégration européenne, alors que les Etats membres entreprenaient de se restructurer et d'augmenter leur production alimentaire, endommagée par la Seconde Guerre mondiale. Le contexte aujourd'hui est bien différent mais les enjeux mondiaux restent forts : au début

Historique de la PAC : la question agricole et alimentaire reste actuelle.

La réflexion sur la PAC s'inscrit dans un contexte de négociation sur le commerce international à l'OMC.

Ont pris position :

- l'ARF
- les 4 régions du Grand Ouest français
- la CRPM

de cette année, les émeutes de la faim nous ont rappelé que la question agricole et alimentaire était plus que jamais d'actualité. Les défis environnementaux sont également extrêmement présents. Tout comme les questions de sécurité alimentaire, comme on l'a vu très récemment avec l'affaire du lait frelaté en Chine.

La PAC s'est traduite par un soutien des prix, puis pas des aides, qui ont évolué au cours de ces dernières décennies. Elle a dépassé le succès espéré mais a aussi créé des nuisances et quelques effets pervers. D'où la nécessité de la faire évoluer.

Le dernier grand changement a été l'introduction du découplage, liant les aides à la surface au lieu de la quantité produite. Ces aides n'ont ainsi pas d'effet distorsif sur les marchés et respectent en cela les critères de la « boîte verte » de l'OMC : dans nos débats, il ne faut pas oublier que la réflexion sur la PAC s'inscrit dans le contexte de négociations plus large sur le commerce international.

Dans ce cadre, les Régions ont donc décidé de prendre la parole.

L'ARF a pris position sur la question fin septembre à Clermont-Ferrand. J'étais, pour ma part, le 8 octobre dernier à Bruxelles où les quatre Régions de l'Ouest

français (Basse Normandie, Bretagne, Pays de la Loire et Poitou-Charentes) se sont exprimées à l'occasion du bilan de santé de la PAC devant d'autres régions européennes. Leur but : clarifier certains enjeux et faire entendre leur voix et leurs réponses aux défis démographiques, économiques et environnementaux de l'agriculture européenne. Ces quatre Régions du Grand Ouest français forment un ensemble de premier rang pour l'agriculture et l'agroalimentaire au niveau européen et mondial.

La CRPM, Conférence des Régions Périphériques Maritimes, qui organise avec la Région Pays de la Loire la rencontre de ce jour a également décidé de se saisir du sujet. Cette grande association de régions européennes défend depuis sa création le droit à la diversité territoriale en Europe. Dans le domaine agricole, cela se traduit par l'exigence d'un modèle de développement prenant en compte les spécificités et les handicaps naturels, avec pour objectif le maintien d'une production sur l'ensemble du territoire européen.

2. DEVELOPPEMENT :
Détail des positions

La PAC, pour nous, est une politique alimentaire

La politique agricole et alimentaire doit rester « commune ».

Nous avons besoin d'une PAC forte et renouvelée, accompagnée par un budget substantiel.

Plus que jamais, la PAC est avant tout une politique alimentaire. Et en Europe comme ailleurs, l'agriculture n'est pas une activité comme une autre, de même que le produit alimentaire n'est pas un produit comme les autres, que seule la loi du marché devrait réguler. L'indépendance et la sécurité alimentaire restent un enjeu vital. Et elles doivent se combiner avec le développement de filières de qualité et la garantie de la sécurité sanitaire et publique.

Deuxième point. Nous l'affirmons haut et fort : la politique agricole et alimentaire doit rester « commune » et donc européenne. La PAC doit rester une des priorités de l'Union Européenne et cette priorité doit se traduire par le maintien du volume de l'enveloppe budgétaire communautaire qui y est consacré. Nous avons une crainte, celle que dans les débats qui auront bientôt cours, ce budget devienne une variable d'ajustement. Or, je le répète, nous avons besoin d'une **PAC forte et renouvelée, et donc d'un budget substantiel qui l'accompagne.**

Ce fut le sens de notre combat à l'occasion du dernier budget et de l'enveloppe financière consacrée par notre Etat. Nous n'avons, à l'époque, hélas, pas été suivis par notre gouvernement. Il faut maintenir comme priorité politique un budget conséquent, seul capable de répondre aux défis que je viens d'exprimer.

**Ordres de grandeurs au
niveau des Pays de la
Loire :
720 – 60 - 20**

**Attention à ne pas faire
de ce budget une variable
d'ajustement**

**Une régulation est
nécessaire.**

Je vous rappelle, à titre d'exemple, les ordres de grandeur pour notre seul territoire régional : les agriculteurs ligériens reçoivent 720 M€ de l'Europe, un peu plus de 60 M€ de l'Etat et 20 M€ de la Région.

Le budget de la PAC en 2008 était de 52 milliards d'euros, soit 42 % du budget de l'Union. Cela peut paraître beaucoup mais, comme vous le savez, la PAC est, avec la politique de la pêche, une des seules politiques communes. Elle prend donc logiquement une part importante dans le budget européen par rapport aux autres politiques qui restent nationales. Si on veut en faire baisser la proportion, il faut augmenter le budget total de l'Union, afin de développer d'autres politiques comme la recherche, l'énergie, la défense, la politique extérieure...

Au-delà des chiffres, les Régions entendent également peser sur les principes politiques et les orientations de la politique agricole et alimentaire européenne. Quand on voit la folie qui s'empare des mécanismes des marchés financiers, on se méfie encore un peu plus des capacités des marchés, quels qu'ils soient, à

**Rappel des objectifs de la
PAC dans le Traité :
toujours d'actualité**

s'autoréguler... D'autant plus que les marchés agricoles sont particulièrement sensibles aux crises.

Nous sommes donc en faveur d'une réflexion sur les outils de régulation du marché afin d'éviter les variations de prix les plus violentes. La possibilité d'avoir recours sous une forme ou une autre à des droits de douane proportionnés, des mécanismes d'intervention publique et de stockage, ou encore des mesures de maîtrise de la production comme les quotas nous paraît indispensable.

A long terme, **une régulation dynamique et réactive se révèle en effet toujours plus efficace et économe qu'une simple gestion des crises.** Cette régulation est nécessaire au niveau européen mais doit également s'inscrire dans une stratégie au niveau mondial.

Cela permet de maintenir une politique qui garantisse, d'une part, les revenus des agriculteurs et, d'autre part, la sécurité en approvisionnement des consommateurs. Ces objectifs historiques restent actuels.

Ensuite, souvenons-nous que **la principale force de l'agriculture européenne, c'est sa diversité,** bien représentée au sein de la CRPM. L'Europe doit davantage promouvoir ses productions de qualité, appellations d'origine, biologique, sans

Il faut maintenir et encourager la diversité.

Avec la PAC, aménager le territoire

3. GOUVERNANCE

Il est important d'intégrer la dimension régionale.

OGM, respectueuses de l'environnement et aptes à faire face aux changements climatiques. Nous souhaitons une réorientation des soutiens publics à l'agriculture qui favoriseraient davantage le développement durable, l'indépendance et la sécurité alimentaires, et le respect de l'environnement.

Enfin, la **politique agricole doit se combiner avec la politique d'aménagement du territoire** en tenant compte des données démographiques et de l'enjeu du maintien et du développement des activités en zone rurale. Le territoire régional est, en France, comme c'est le cas dans d'autres pays européens, à la bonne distance du terrain pour tenir compte de ces éléments.

C'est pourquoi, si une politique européenne doit être mise en œuvre, celle-ci doit intégrer la dimension régionale. Le fait que nous soyons aujourd'hui réunis ici, en présence de Madame le Commissaire est une marque de l'intérêt de la Commission européenne pour cette démarche et nous nous en félicitons.

En France, les aides de la PAC restent encore très centralisées. Or, les effets en sont ressentis au niveau très local, alors que les régions n'ont aucune prise sur cette politique.

**Plus une
« territorialisation »
qu'une régionalisation.**

Les Régions connaissent leurs agriculteurs et les différentes filières. Vous avez pu, Madame la Commissaire, en avoir un aperçu hier-même. Elles sont les plus à même de réduire les inégalités, aménager le territoire et orienter l'agriculture vers un modèle durable.

Nous ne demandons pas nécessairement la régionalisation des aides, au sens où elle existe déjà dans certains pays comme l'Italie, l'Allemagne, ou l'Espagne.

Au terme de régionalisation, je préfère celui de territorialisation. Au-delà de la subtilité sémantique, cela implique que la dimension territoriale des impacts soit prise en compte et que les régions françaises aient au moins un droit de regard sur les modalités de mise en œuvre des textes européens. Pendant ce temps, l'Etat doit rester garant de l'unité et de la solidarité nationale grâce à une péréquation financière permettant l'équité entre nos territoires régionaux.

Les Régions ont par ailleurs pu prouver qu'en temps de crise, elles sont là et sont capables d'agir en coordination pour mener des politiques publiques dans le secteur : Ainsi, nous avons réuni ici six régions lors de la crise de la grippe aviaire pour partager nos expériences et envisager des mesures. Nous avons également

**Les régions sont efficaces
en temps de crise**

réagi ensemble lors de la crise de la filière lait. La récente ouverture, grâce à nos efforts conjugués, d'une usine de fabrication de Mozzarella dans notre région en est la parfaite illustration.

**La Région PDL
participera au groupe
de travail de la CRPM**

Concernant la PAC, c'est la première fois que nos territoires s'impliquent. Ce doit être un point de départ. Les travaux de la CRPM vont se prolonger par la constitution d'un groupe de travail interne. Je suis heureux de vous annoncer que la Région des Pays de la Loire y apportera sa pleine et entière contribution en en assurant le secrétariat, copilotage réalisé avec la Région d'Andalousie. Nous veillerons avec nos partenaires européens à ce qu'aucune question ne soit laissée de côté, afin de proposer une PAC nouvelle et ambitieuse, résolument tournée vers l'avenir.

Par ailleurs, au sein de notre Région, un groupe de travail interne sur ces questions essentielles est en train de se constituer.

Annonce de la journée

Aujourd'hui, nous allons revenir plus en détail sur les points que je viens d'évoquer en introduction : la politique alimentaire, la politique de qualité et

diversité, les défis environnementaux, le soutien à l'agriculture en zones défavorisées, et enfin, la place des Régions dans la future PAC.

Je souhaite que ces échanges soient fructueux et ouvrent des perspectives pour un dialogue renouvelé entre les Régions d'Europe, les Etats membres, et les institutions européennes. A cela, je veux également associer les différents acteurs du territoire qui sont directement concernés par cette politique.

Je vous remercie.